
Le Collège de Normandie.

Numéro d'inventaire : 1978.03656 (1-2)

Auteur(s) : P. Alexandre

Type de document : article

Éditeur : La Revue de Rouen

Date de création : 1951

Description : 2 feuilles, l'une, sur papier glacé, est illustrée de photos.

Mesures : hauteur : 306 mm ; largeur : 237 mm

Mots-clés : Monographies / Enseignement post-élémentaire et secondaire général

Méthodes pédagogiques actives (y compris la coopération scolaire, classes vertes, méthode Freinet)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Mont-Cauvaire

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

Mention d'illustration

ill.

Lieux : Seine-Maritime, Mont-Cauvaire

Extrait de la Revue de Rouen,
4^e année n° 34 (1951)



Le Pigeonnier.

Le COLLÈGE de NORMANDIE



PHOTOS E. GUÉRIN



Le Château, berceau du collège détruit.

Sil le Collège de Normandie ne peut être compté parmi les pierres spirituelles de Rouen, son rayonnement extérieur pendant le demi-siècle écoulé, sa proximité de la capitale normande et ses nombreuses attaches avec d'éminentes personnalités du commerce et de l'industrie de la région rouennaise justifient cet article que M. le Président de la Chambre de Commerce et M. le Directeur de la Revue de Rouen ont bien voulu accueillir dans les colonnes de leur très intéressante et très éclectique publication.

I — LA CRÉATION DES ECOLES NOUVELLES

Vers la fin du siècle dernier, de nombreuses personnalités, soucieuses de l'éducation de la jeunesse française, souhaitaient la création en France d'écoles nouvelles, appropriées aux exigences de la vie de cette époque. Ces partisans de nouvelles méthodes d'éducation avaient créé un puissant mouvement d'opinion dans la presse, à la Sorbonne et dans l'Université elle-même. Un membre éminent de l'Enseignement officiel reconnaissait que cette évolution était nécessaire mais qu'il faudrait un demi-siècle pour la réaliser.

Les novateurs ne pouvaient attendre si longtemps. C'est alors qu'Edmond Demolins exposa dans son ouvrage « L'Education nouvelle » les méthodes qu'il entendait appliquer et qui furent mises en pratique dès 1893 par la création de l'Ecole des Roches, à Verneuil-sur-Avre. Ce fut la première des écoles nouvelles.

Le système d'éducation s'inspirait grandement des méthodes appliquées dans les écoles anglaises de Bedales et d'Abbotsholme.

II — FONDATION DU COLLÈGE DE NORMANDIE PRINCIPES D'ÉDUCATION

Deux ans après l'ouverture de l'Ecole des Roches, un groupe d'industriels rouennais constituait la « Société du Collège de Normandie ».

Le conseil d'administration était composé de MM. Georges Leverdier, président; Georges Manchon, Frédéric Lefebvre, Arthur Waddington, Georges Badin et François Dupesaux.

Le célèbre écrivain normand Jean Revel (Paul Toutain) était également parmi les fondateurs et ses deux fils Jean et Jacques Toutain furent parmi les élèves des premières années.

La Société avait acquis le magnifique domaine du Fossé, sur le territoire de la commune du Mont-Cauvaire. C'est là que devaient être appliqués les principes d'éducation exposés par M. Joseph Duhamel, professeur à Harrow-School, près de Londres, directeur désigné du Collège de Normandie, dans son ouvrage « Comment élever nos fils ? ».

Le 26 mai 1901, dimanche de la Pentecôte, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une grande réunion fut organisée. Avaient répondu à l'appel des organisateurs: MM. de Vogüé, Albert Sorel, Gréard, membres de l'Académie française; Ribot, ancien Président du Conseil des Ministres, président de la Commission d'enquête sur la réforme de l'enseignement secondaire; Rabier, directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique; Michel Bréal, Chauveau, Gaston Paris, de l'Institut; Zevort, recteur de l'Académie de Caen; l'éditeur Fasquelle, Lemonnier, professeur à la Sorbonne; Bernard Haussoullier, Monseigneur Graffin, professeur à l'Institut catholique; Pierre de Coberlin, publiciste; Pierre Desjardins, Léo Claretie, etc... La musique de la Garde républicaine prêtait son concours à la solennité.

La séance était présidée par M. Paul Cambon, membre de l'Institut, ambassadeur de France en Angleterre; l'historien Ernest Lavisse, professeur à la Faculté des Lettres de Paris; M. Gabriel Bonvalot, le célèbre explorateur, président du Comité Duplex.

Tous trois prirent successivement la parole, puis M. Georges Leverdier, président de la Société du Collège de Normandie parla au nom des fondateurs.



Les Tilleuls



Sur le stade.



Le cheval d'arçon.



Les Pommiers.



Un coin de la piscine.

« et qu'avant de leur remettre ce dépôt redoutable, est encore très insuffisant; nous considérons la culture physique comme devant marcher de pair avec celle des qualités morales, et nous voulons voir nos jeunes gens posséder tous, en même temps qu'un esprit affiné, des âmes saines dans des corps sains. »

« Ils ne peuvent faire cet apprentissage qu'en prenant le plus tôt possible l'habitude de la liberté, et le sentiment de la responsabilité, et cette habitude, l'Université, telle qu'elle est organisée, ne peut la leur donner. »

« Nous pensons enfin qu'au point de vue du développement physique des enfants, l'éducation universitaire, malgré de récents progrès, est encore très insuffisante; nous considérons la culture physique comme devant marcher de pair avec celle des qualités morales, et nous voulons voir nos jeunes gens posséder tous, en même temps qu'un esprit affiné, des âmes saines dans des corps sains. »

M. Cambon disait également que ces idées avaient été celles de ministres illustres, de Victor Duruy, de Jules Simon, de Jules Ferry, et que M. Ribot, président de la Commission d'enquête sur la réforme de l'enseignement secondaire en avait résumé les travaux dans un rapport remarquable mais que l'on ne pouvait présager quand ce rapport serait discuté et encore moins quand les idées en seraient mises en application. Pourquoi cela ? Parce que l'Université est une institution d'Etat, un vieil édifice tout d'une pièce; parce qu'on ne peut y toucher sans mettre en mouvement toute la machine législative. Il fallait donc que l'initiative vint du dehors. C'est ainsi que furent créées les Roches, c'est ainsi que le sera le Collège de Normandie.

Si l'on feuillette le premier prospectus du Collège, édité avant l'ouverture et presque introuvable, on y lit au paragraphe II, Education :

Les principes éducationnels en vigueur au Collège de Normandie sont : Affection pour l'enfant, confiance dans l'enfant, patience avec l'enfant, vie en commun avec l'enfant.

La confiance témoignée est un dépôt dont, avec toute la prudence désirable, on remet à l'enfant l'usage et la responsabilité.

La vie en commun, à table et aux jeux, est le complément essentiel et le facteur nécessaire de l'éducateur.

Pour répondre par avance à ceux qui auraient pu accuser le nouveau Collège d'être trop « anglais », la couverture du prospectus portait cette phrase liminaire : « Français je suis ». Le résumé de l'histoire du Collège qui fait suite dans cette étude la justifie amplement.

III. — LES DÉBUTS DU COLLÈGE DE NORMANDIE

1° Le domaine du Fossé

Ce superbe domaine, provenant de la succession de M. Jean Daliphard est situé sur un plateau s'élevant à 173 m. d'altitude entre les vallées du Caillay et de la Clérette, au milieu d'un parc aux arbres centenaires. Au XVII^e siècle le Fossé, comme d'ailleurs le Rombosq et le Coudray, appartenait à une riche famille protestante rouennaise ayant tenu un rang au Parlement, à Daniel Congnard, seigneur de la Sablonnière. Les armoiries des Congnard étaient : « D'azur à 2 chevrons d'or, accompagnés de 2 étoiles de même en chef et en pointe d'une rose aussi d'or ».

Au siècle suivant, il devint la propriété d'une autre célébrité rouennaise, l'avocat général Perchel, qui joua un très grand rôle au Conseil supérieur lors de la querelle des Parlements Maugeois et fut violemment pris à partie dans un pamphlet rarissime « Coup d'œil purin » édité en 1773 et dans une note duquel il est cité

Parmi toutes les idées excellentes émises au cours de cette imposante manifestation, il convient de citer un passage du discours de M. Paul Cambon.

L'éminent diplomate s'exprimait ainsi :
« Nous sommes les amis de l'Université, nous sommes presque tous ses élèves et nous n'oublions pas ce que nous lui devons. Nous la considérons comme une excellente institutrice, nous croyons qu'elle imprime à l'esprit de la jeunesse une bonne direction, et qu'au point de vue littéraire, philosophique et scientifique, elle lui fournit des idées justes, claires, et des méthodes sûres; nous croyons, en un mot, que l'Université excelle à former les intelligences. »

« Mais nous n'avons pas la même confiance en elle quand il s'agit de former les caractères, de développer dans l'âme de l'enfant ces qualités d'imitation et de volonté si nécessaires dans le temps présent où la lutte est partout, la concurrence partout, où le succès appartient au plus actif et au plus tenace. »

« Nous pensons aussi : que la France est une grande démocratie, que le gouvernement appartient à tout le monde, que demain nos fils le prendront de nos mains, »



La salle des fêtes.



Une allée du parc.

parmi les gens du Roi : « Perchel, avocat au Parlement de Rouen, a sa terre nommée le Fossé, paroisse du Mont-Cauvaire ». Cité dans la même note « l'abbé Perchel, conseiller au Parlement et chanoine de Rouen », frère du précédent et héros du dernier pamphlet contre le Parlement : « la Haute Messe de l'Abbé Perchel », publié en 1774, devenu introuvable et réédité en 1873 par la Société rouennaise de Bibliophiles. Sur l'ancien château du Fossé, on ne connaît rien. La demeure contemporaine des Congnard et des Perchel fut transformée en un petit château, de style Directoire à l'intérieur duquel on pouvait admirer de belles boiseries. Ce petit château a été détruit en 1944 par le bombardement. Du XVII^e siècle, il reste le magnifique pigeonnier et la « Tourelle ».

2° Les premières années du Collège

Dès le printemps 1901, de grands travaux furent entrepris et poussés activement. A Pâques 1902, le Collège ouvrait ses portes avec sept élèves dont il est peut-être intéressant de citer les noms : Thierry, Plantrou, Jean Toutain, Jacquot, Max Leblond, The Honorable J.-K. Howard, Jean Plantrou.

Le directeur et les élèves logeaient dans le petit château. Les classes et les logements des professeurs avaient été aménagés dans la « Casanova », annexe du Château, transformée pour la circonstance.

Pendant le 1^{er} trimestre 1902-1903, le nombre des élèves était passé à 16 et au 1^{er} trimestre 1903-1904, à l'ouverture des Pommiers, il était de 40.

Entre temps, un puits profond avait été foré; une machinerie installée pour le fonctionnement de la pompe et la production du courant électrique. Une piscine et un stade avaient été aménagés.

M. Duhamel, le directeur fondateur, malade, dut se retirer en 1906. Il fut remplacé par M. Louis Dedet qui devait présider aux destinées du Collège jusqu'en 1934.

Le nom de M. Dedet restera attaché à la période de grande prospérité du Collège et à un certain nombre de réalisations qui ont contribué à sa splendeur.

Les succès ayant dépassé les espérances, il fallut songer à bâtir de nouveaux pavillons : Les Lierres, maison pour 2 professeurs et quelques élèves en 1906; les Tilleuls, commencés en 1908 et ouverts en 1910.

IV. — D'UNE GUERRE A L'AUTRE

1° La guerre 1914-1918

La mobilisation survenue en août 1914 appela sous les drapeaux un certain nombre de professeurs du Collège. Quelque peu retardée, la rentrée pu néan-



Education physique.



La piscine le jour de la fête du Collège.

